

Examen professionnel		Module de l'aviculture
<b>GF 03</b>	<b>Économie avicole</b>	
<b>Conditions préalables</b>	Le module est ouvert à toutes les personnes qui disposent par le niveau de compétence du CFC d'aviculteur/-trice d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le domaine visé.	
<b>Compétences</b>	<p>Compétence: Les participants sont à même de caractériser le marché des œufs et de la volaille du point de vue de la production, de l'importation et de la consommation ainsi que des structures de production et d'écoulement et peuvent positionner dans ce contexte une exploitation ou une organisation avicole.</p> <p>Ils...</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. connaissent les principaux chiffres-clés de la production, de l'importation et de la consommation d'œufs et de viande de volaille et en déduisent le potentiel de production et les chances commerciales</li> <li>2. connaissent et jugent les structures de production et d'écoulement de l'aviculture suisse</li> <li>3. connaissent les mesures et conditions-cadres agropolitiques importantes pour l'aviculture suisse et jugent leurs conséquences sur la branche avicole</li> <li>4. connaissent les principaux partenaires et organisations commerciaux de l'économie avicole suisse ainsi que les autorités chargées de la législation et son application</li> </ol>	
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Marché des volailles et des œufs</li> <li>– Règles du marché et mesures agropolitiques dans l'aviculture</li> <li>– Organisations dans l'aviculture</li> </ul>	
<b>Durée de la formation</b>	20 heures d'enseignement, 5 heures d'autre temps d'étude	
<b>Contrôle des buts de formation</b>	Le contrôle des buts de formation du module se fait par oral (30 minutes)	
<b>Reconnaissance</b>	Le module peut être compté dans l'examen professionnel et de maîtrise du champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
<b>Fournisseur</b>	Aviforum, Zollikofen	
<b>Validité</b>	6 ans à partir de la réussite du contrôle des buts de formation	
<b>Nombre de points</b>	2	
<b>Remarques</b>		

<b>Buts d'apprentissage détaillés</b>		
<b>La candidate / le candidat est en mesure ...</b>		<b>Niveau C*</b>
<b>1.1</b>	... de décrire et d'analyser l'état et l'évolution de la production, de l'importation et de la consommation d'œufs et volailles en Suisse	C4
<b>1.2</b>	... d'en déduire les futures évolutions et chances commerciales dans la production d'œufs et de volailles	C5
<b>2.1</b>	... de décrire et d'analyser les structures de production et d'écoulement du marché suisse des œufs et des volailles	C4
<b>2.2</b>	... de positionner une exploitation avicole (existante ou planifiée) dans les structures de production et d'écoulement de l'aviculture suisse	C6
<b>3.1</b>	... de nommer les conditions-cadres importantes de la politique agricole et commerciale (y.c. commerce extérieur) et de juger leurs conséquences sur l'aviculture	C5
<b>3.2</b>	... de nommer les conditions-cadres importantes pour l'aviculture du point de vue de la protection de l'environnement et du développement du territoire et de juger leurs conséquences sur l'aviculture	C4
<b>4.1</b>	... de nommer les plus importants partenaires commerciaux (multiplicateurs, marchands d'œufs transformateurs et marchands de volailles) et de caractériser leur rôle sur le marché et comme partenaires	C2
<b>4.2</b>	... de nommer l'importance des différentes autorités (fédérales) en rapport avec la législation importante pour l'aviculture	C2
<b>4.3</b>	... de nommer les principales associations et organisations de l'aviculture et de caractériser leur rôle pour la branche et les exploitations avicoles	C2

\* \* Niveau de **C**onnaissances selon la taxonomie de Bloom